
Fiche de sécurité du 18 janvier 2013 Rev. 0004

1. Identification du produit et du fabricant

1.1 Identification du produit

Nom commercial: **O.R.A. anti-pluie**

N° d'enregistrement Reach: exempt.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations conseillées

Revêtement hydrofuge anti-pluie.

1.3 Informations sur le fabricant de la fiche de sécurité

Fabricant: Diasen s.r.l.
Z.ind.le Berbentina, 5
60041 Sassoferrato An – Italie
Tel. +39 0732 9718
Fax +39 0732 971899
E-mail: diasen@diasen.com

1.4. Numéro de téléphone pour appels d'urgence

Diasen s.r.l. - Sassoferrato (AN) - tel. 0732/9718

Disponible en dehors des heures de travail? Non.

1/7

2. Identification des dangers

Nocif.

Le produit est un liquide qui peut prendre feu s'il est exposé à une source d'inflammation.

Le produit est nocif en cas d'exposition aiguë et provoque de graves risques pour la santé en cas d'inhalation. En cas de contact avec la peau, il provoque une inflammation considérable accompagnée d'érythèmes, d'escarres ou œdèmes.

Le contact prolongé et répété avec le produit peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

3. Composition/informations sur les composants

Substances contenues dangereuses pour la santé conformément à la directive 67/548/CEE et modifications ultérieures, ou pour lesquels des limites d'exposition et la classification correspondante existent:

16% - 28% 1,2,4- triméthylbenzène

N.67/548/CEE: 601-043-00-3 CAS: 95-63-6 EINECS: 202-436-9

N Xn R10 R20 R36/37/38 R51/53

20% - 25% solvant naphta (pétrole), aromatique léger
N.67/548/CEE: 649-356-00-4 CAS: 64742-95-6
EINECS: 265-199-0
N Xn R66 R67 R10 R37 R51/53 R65

2% - 3% Tétrachloroéthylène
N.67/548/CEE: 602-028-00-4 CAS: 127-18-4
EINECS: 204-825-9
N Xn R40 R51/53



F



N



Xi- Xn



Inflammable Dangereux pour l'environnement Irritant - Nocif

2/7

4. Interventions des premiers secours

- Inhalation: aérer l'environnement. Enlever immédiatement le patient du lieu contaminé et le maintenir au repos dans un lieu bien ventilé. Appelez un médecin.
- Contact avec la peau: Retirer immédiatement les vêtements contaminés et laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et éventuellement du savon les zones du corps qui ont été en contact avec le produit, même si ce n'est que soupçonnée.
- Contact avec les yeux: laver immédiatement et abondamment avec de l'eau courante en gardant les paupières ouvertes, pendant au moins 10 minutes; protéger les yeux avec une gaze stérile ou un mouchoir propre et sec. Consultez un médecin. Ne pas utiliser de collyres ou de pommades avant de visiter un ophtalmologiste.
- Ingestion: Ne pas faire vomir. Demander une assistance médicale immédiate. Rincer la bouche avec beaucoup d'eau. Il est possible de donner au patient du charbon activé en suspension dans l'eau et de l'huile de vaseline liquide minérale et médicinale.

5. Mesure de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés: CO₂ et poudres chimiques en fonction des matériaux impliqués dans l'incendie

Extincteurs interdits: Ne pas utiliser d'extincteurs à eau
Risques de combustion: éviter d'inhaler les fumées
Méthodes de protection: Utiliser des protections pour les voies respiratoires
Refroidir les récipients exposés au feu avec de l'eau

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions pour les personnes: Porter un masque, des gants et des vêtements de protection
Précautions de l'environnement: Contenir le déversement avec du sable ou de la terre.
éliminer toutes les flammes libres et les sources possibles d'inflammation; ne pas fumer; ne pas verser le produit dans les cours d'eau. Si le produit s'est déversé dans un cours d'eau, dans le système de drainage, ou s'il a contaminé le sol ou la végétation, avertir les autorités compétentes

Méthodes de nettoyage:

recueillir rapidement le produit en portant des vêtements de protection.
Recueillir le produit pour une réutilisation si possible, ou pour l'élimination
absorber le produit avec un matériau inerte, tel que du sable ou de la terre, et le verser dans des fûts pour le stockage.
consulter les réglementations locales avant procéder à l'élimination après la récolte, nettoyer avec de l'eau la zone et les matériaux contaminés.

3/7

7. Manipulation et stockage

Manipulation: Eviter le contact et l'inhalation des vapeurs; voir le paragraphe 8
Pendant le travail ne pas manger ou boire.
Ne pas fumer le travail.
Matières incompatibles: aucun en particulier.
Stockage: Le produit doit être stocké à une température entre 5° et 35°C
Il faut tenir toujours les récipients bien fermés.
Indications pour les lieux: locaux suffisamment aéré

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Mesures de précautions: Bien aérez les locaux où le produit est stocké et / ou manipulé

Protection respiratoire:	En cas d'aération insuffisante ou d'exposition prolongée est nécessaire une protection respiratoire, comme un masque avec le filtre à cartouche.
Protection des mains:	gants de protection
Protection des yeux:	lunettes de sécurité
Protection de la peau:	porter des vêtements de protection complète de la peau éventuellement changer les vêtements contaminés

Tous les équipements de protection individuelle doivent être conforme aux normes CE pertinentes (comme la norme EN 374 pour les gants et EN 166 pour les lunettes), doivent être maintenues et stockés correctement.

La durée d'utilisation des équipements de protection contre les agents chimiques dépend de plusieurs facteurs (type d'utilisation, des conditions climatiques et de stockage), qui peuvent réduire considérablement la durée de vie prévue par les normes CE.

Consulter toujours le fournisseur d'équipement de protection.

Instruire le travailleur à l'utilisation des dispositifs fournis.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect:	liquide
Contenu en solide:	28%
Teinte:	transparent
Odeur:	typique
PH:	7
Poids spécifique:	0,940 kg/l
Inflammabilité:	inflammable
Limite d'inflammabilité en air (% en volume):	= =

4/7

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter:	stable en conditions normales
Matières incompatibles:	Eviter le contact avec des matières combustibles. Le produit pourrait s'enflammer. Eviter le contact avec les agents oxydants forts.
Produits de décomposition:	en cas de combustion de monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, et des traces de gaz toxiques (composants de monomère) peuvent se développer .

11. Informations toxicologiques

Voies de pénétration:

ingestion: oui
inhalation: oui
contact: oui

Informations toxicologiques relatifs au produit:

Aucune information n'est disponible sur la préparation en tant que telle.
Dans l'évaluation de la toxicité du produit faire toujours attention à la concentration des composants individuels énumérés dans le paragraphe 2.

Corrosivité / pouvoir irritant:

Peau: le contact peut causer une irritation.
Yeux: le contact directe peut causer une irritation.

Pouvoir sensibilisant : aucun effet n'a été mis en évidence.

Cancérogène: il n'y a pas de données expérimentales, mais il est prévu que le produit n'est pas cancérigène.

Mutagène: aucun effet n'a été mis en évidence.

Tératogène: aucun effet n'a été mis en évidence.

12. Informations écologiques

Biodégradabilité: De données expérimentales n'existent pas mais il est prévu que le produit est partiellement biodégradable.

Utilizzare secondo le buone pratiche lavorative, evitando di disperdere il prodotto nell'ambiente.

Utiliser selon les bonnes pratiques de travail, en évitant l'élimination du produit dans l'environnement

16% - 28% 1,2,4-triméthylbenzène

N.67/548/CEE: 601-043-00-3 CAS: 95-63-6 EINECS: 202-436-9

20% - 25% solvant naphtha (pétrole), aromatique léger

N.67/548/CEE: 649-356-00-4 CAS: 64742-95-6

2% - 3% tétrachloroéthylène

N.67/548/CEE: 602-028-00-4 CAS: 127-18-4

R51/53 Substances toxiques pour les organismes aquatiques, peuvent entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

5/7

13. Observations sur l'élimination

Récupérer si possible. Opérer selon les réglementations locales et nationales.

L'élimination des produits non durcis (code CER): 08 01 11

14. Informations sur le transport

Numéro ONU: 1139
Chemin de fer /route (RID/ADR): Classe 3, emballage III
Mer (IMO/IMDG) 3, II
MAR/POL 73/78, annexe III:
no
Transport aérien (ICAO/IATA):
3, II

15. Informations sur les normatives

Symboles : F inflammable
N Dangereux pour l'environnement
Xi irritant
Xn Nocif

Phrases-R: R10 Inflammable
R20 Nocif par inhalation et par contact avec la peau
R36/37/38 Irritant pour les yeux , les voies respiratoires et la peau
R65 nocif: en cas d'ingestion il peut provoquer des dangers aux poumons.
R66 Exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases S : S23A Ne pas respirer les vapeurs.
S24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin.
S29 Ne pas jeter le produit les résidus dans les égouts.
S36/37 Porter des vêtements de protection et des gants.
S39 Protéger les yeux /le visage.
S43B en cas d'incendie, utiliser de poudres sèches. Ne pas utiliser d'eau.
S56 Éliminer ce produit et son récipient dans un point de récolte pour les déchets dangereux ou spéciaux collection.
S57 Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination de l'environnement.
S61 Eviter le rejet dans l'environnement. Se référer aux instructions spéciales/ fiches d'informations en matière de sécurité.
S62 En cas d'ingestion, ne pas faire vomir: consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Contient: Tétrachloroéthylène
Naphta (pétrole), aromatique léger.
1,2,4 - triméthylbenzène
Ou applicable se référer à la réglementation suivante:
Circulaires ministérielles 46 e 61 (amines aromatiques).
Loi 136/83 (Biodégradabilité détergents).
D.P.R. 175/88 (Directive Seveso), Annexe II°, III° e IV°.

D.P.R. 250/89 (étiquetage détergents).
Dir. 1999/45/CE (classification, l'emballage et étiquetage produits dangereux);
Dir.2001/60/CE; DM 07.09.02 (Dir. 2001/58/CE, fiches des sécurité).

16. Autres Informations

Bibliografie:

NIOSH – Registry of toxic effects of chemical substances (1983)
Institut supérieur de la santé - Fiches toxicologiques des solvants utilisés dans des cycles technologiques industriels (1985)
Institut supérieur de la santé –Inventaire national des substances chimiques.
ECDIN – Environmental chemicals data and information network – Joint research centre, Commission of the European Communities
ACGIH – Treashold limit values (2000)
SAX’S – Dangerous properties of industrial materials – tenth edition

Liberatoire :

Cette fiche de donnée de sécurité (FDS) est basé sur les dispositions légales contenues dans le règlement REACH (EC/1907/2006), et les modifications et ajouts ultérieurs. Les informations qui y sont contenues sont basées sur les informations contenues dans les fiches de données de sécurité des matières premières qui composent le produit et sur nos connaissances à la date indiquée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière. Nous ne publierons aucune déclaration ou garantie quant à l'exactitude, la fiabilité et l'exhaustivité des données contenues dans cette fiche de sécurité. La société n'assume aucune responsabilité pour des dommages aux personnes ou choses qui peuvent résulter de l'utilisation du produit autre que celui pour lequel il était destiné. La FDS ne remplace pas mais complète les normes ou les réglementations qui régulent l'activité de l'utilisation. L'utilisateur a la pleine responsabilité des précautions qui sont nécessaires pour l'utilisation qui fera du produit. Cette FDS annule et remplace toute édition précédente.

7/7

Indications des changements apportés à la version précédente de la FDS : révision de l'ensemble du document.

Cette FDS est disponible en format électronique sur le site : www.diasen.com.